

**FILO3CE**

2013 - 2014

Certificat de recherche en philosophie

**A Louvain-la-Neuve - 1 quadrimestre - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Code du programme: **filo3ce**

## Table des matières

Introduction .....	2
Conditions d'admission .....	3
Informations diverses .....	4
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	4
- Pédagogie .....	4
- Evaluation au cours de la formation .....	4

## FILO3CE - Introduction

## FILO3CE - Conditions d'admission

Pour être admissible à ce certificat, l'étudiant doit être engagé dans une recherche de niveau doctoral dans le cadre d'une convention de recherche reconnue officiellement par l'UCL.

## FILO3CE - Informations diverses

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Ce certificat est destiné aux étudiants inscrits à titre principal à un programme de troisième cycle dans une université étrangère et effectuant, dans le cadre de ce programme, un ou plusieurs séjours de recherche et/ou de formation complémentaire à l'UCL.

### PÉDAGOGIE

---

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.